

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **P**Armi les événemens les moins communs que la France nous ait présenté l'année dernière, nous pouvons compter ce qui s'est passé entre la Majesté Royale & le Parlement de Paris; puisque c'est, comme on l'a remarqué, ce qui a fait l'attention générale des habitans de ce Royaume, & le sujet de presque tous les entretiens. Les causes qui ont désuni cet illustre Corps d'avec son Souverain, & les suites de cette désunion, se trouvant suffisamment déduites dans les deux derniers Tomes de nos mémoires, nous avons cru superflu d'en retracer ici une image au Lecteur: Il n'est donc proprement question, comme le Parlement vient de rentrer dans les grâces du Roi, & qu'il a repris ses fonctions, que de lui faire voir comment cette tranquillité a été rétablie.

Dans un Conseil extraordinaire tenu le 9. Novembre par le Roi à Fontainebleau, on proposa enfin de terminer les difficultés qui ont subsisté les deux tiers de l'année entre la Cour & le Parlement de Paris, & l'on y convint ensuite de faire le rappel de tous les Présidens & Conseillers exilés, purement & simplement, sans aucune mention de ce qui s'est passé à leur égard. On expédia même le jour suivant à ces membres une Lettre circulaire de Sa Majesté conçue en ces termes: